

3. GRAND PARIS SUD – RIS-ORANGIS

3.1. FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

L'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est issue d'une fusion entre plusieurs territoires : la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne (qui a initialement candidaté à l'AMI avec la Ville de Ris-Orangis), la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne, la Communauté d'Agglomération de Sénart en Essonne, la Communauté d'Agglomération de Sénart et la Ville de Grigny. Certains des territoires qui ont rejoint Grand Paris Sud intègrent de longue date la question de l'agriculture en zone urbaine dans leurs pratiques. En 2016, soutenue par l'ADEME, l'Agglomération a réalisé une étude sur le développement des circuits courts de proximité qui propose plusieurs pistes d'action (foncier agricole, diversification des productions, etc.) en cohérence avec la demande locale de la restauration hors domicile.



Source : INDDIGO



La commune de Ris-Orangis se situe dans un secteur d'urbanisation intense, au sein duquel elle a toujours défendu un modèle d'urbanisation maîtrisé, et souhaite conserver des espaces ouverts, tels que les projets avancés sur les jardins familiaux et les berges de Seine ou encore le projet de réhabilitation de friches industrielles pour réaliser l'ÉcoQuartier des Docks de Ris. C'est dans cet esprit que s'inscrit le prochain projet d'ÉcoQuartier, dit de la Ferme d'Orangis, autour duquel la Communauté d'Agglomération et la Ville ambitionnent, en lien avec le passé d'ancien corps de ferme du site de projet, le retour de l'agriculture, sous une forme adaptée au contexte urbain.

Points à retenir sur le territoire :

- L'enjeu majeur est la connexion spatiale, temporelle et organisationnelle du projet d'agriculture urbaine de proximité avec l'ÉcoQuartier de la Ferme d'Orangis et plus largement avec l'ensemble d'un territoire fonctionnel afin de favoriser les interactions positives au sein du territoire de l'Agglomération.

Points à retenir sur le projet :

- Un ensemble de friches urbaines et agricoles à réhabiliter et revaloriser à travers un projet d'aménagement mêlant dimension urbaine et dimension agricole. Il s'agit d'économiser et de valoriser la ressource foncière en recréant la ville sur la ville et en valorisant les terres présentant une valeur agronomique reconnue ;
- 8 hectares de projet urbain pour 42 000 m² de surface de plancher ;
- 19 hectares dédiés à l'agriculture biologique urbaine de proximité.



3.2. MOTIVATIONS ET ATTENTES PAR RAPPORT À LA DÉMARCHE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif est d'identifier, parmi le foisonnement d'idées et de potentialités, les pistes les plus pertinentes et adaptées au territoire ainsi qu'au contexte en matière d'intégration du principe d'économie circulaire au projet agricole.

Poser d'une part la stratégie alimentaire :

- Développer les productions agricoles pour qui ? Quelles cultures ? ;
- Développer les circuits courts et de proximité : vente directe ? Vente à la restauration collective ? Vente de produits frais ou transformés ? ;
- S'appuyer sur un outil de gestion des déchets organiques ? En circuit fermé sur l'exploitation ? Ouvert aux habitants / déchets municipaux (gestion espaces verts et cuisine centrale) ? Aux gros producteurs ? Quel potentiel ? ;
- Mettre en exergue des liens entre ce projet de productions agricoles et les formes de gestion des déchets (poney club, compost, méthanisation, déchetterie, etc.) ;
- Questionner les enjeux sur les modes de vie des habitants ? De la commune ? Du futur quartier ? Sur les nouveaux modes de consommation, circuit courts et l'innovation : quelles cultures ? Quelles interactions avec les acteurs de l'agroalimentaire, l'agriculture urbaine / périurbaine ? ;
- Développer les éco-activités en lien : production agricole mais également économie du recyclage, de l'insertion, de la production énergétique, etc. ;
- Trouver les débouchés des productions (circuits courts, alimenter les collectivités) ;
- Légitimer et sanctuariser le projet grâce à l'économie circulaire

D'autre part, définir les conditions d'une reproductibilité, pour étendre ces démarches sur d'autres secteurs de l'Agglomération :

- Permettre une bonne compréhension du principe d'économie circulaire et une appropriation de ces éléments par les élus et l'ensemble des partenaires du projet ;
- Définir les modalités de mise en œuvre des pistes d'économie circulaire retenues et fournir un appui à l'orchestration de la démarche partenariale de mise en œuvre ;
- Contribuer à la préservation du patrimoine bâti, paysager et naturel de la commune : faire le lien avec le quartier du plateau, montrer que l'agriculture a sa place au sein de la ville et qu'elle peut participer à la qualité d'un cadre de vie.

3.3. ÉVOLUTION DU PROJET AU FIL DE L'ACCOMPAGNEMENT

Initialement, la connexion tant physique, fonctionnelle que temporelle entre le volet agricole et le volet urbain du projet d'ensemble, n'était pas évidente. En effet, à l'égard de pratiques nouvelles, il s'agissait de créer des dynamiques et outils innovants permettant d'aboutir à des interactions mutuellement profitables entre tissus urbain et agricole. La réflexion à travers cet AMI a conduit les porteurs du projet vers une mise en boucle entre le tissu urbain et la production agricole.

Tout d'abord, depuis la parcelle agricole vers l'ÉcoQuartier à travers notamment la valorisation des productions en restauration collective, mais aussi en vente directe via, par exemple, les anciens corps de ferme et Château une fois réhabilités au sein de ce futur ÉcoQuartier pouvant constituer des espaces de ventes de qualité et de valorisation de la production agricole.



Par ailleurs, depuis l'ÉcoQuartier vers la parcelle agricole par la valorisation de l'eau de pluie de l'Éco-Quartier en irrigation des productions agricoles. La démarche a donc permis de réfléchir à une articulation projet urbain / projet agricole autour de 4 thèmes, pour affiner la stratégie et le lien entre urbanisme durable / économie circulaire, et potentiel agricole et alimentaire du projet :

- Initiative publique / mise en œuvre privée / gouvernance ;
- Filière agricole locale et politique alimentaire ;
- Enjeux d'aménagement, politique foncière ;
- Énergie, Climat, Déchets.

La prise en compte de l'économie circulaire dans le projet a favorisé le passage à une vision systémique autour des flux alimentaires mais aussi de ressources/intrants agricoles.

Elle a également permis d'identifier les différents flux pertinents (Énergie, réseaux de chaleur et géothermie ; eau ; transports en commun ; matière et production ; foncier agricole) et les échelles de territoire pertinentes avec des outils et projets à proximité : conserverie à Marcoussis, cuisine centrale de Ris-Orangis, jardins familiaux (compost), centre équestre (amendement), ECOSITE de gestion des déchets à Vert Le Grand, déchetterie de Ris-Orangis, méthaniseur à Etampes, etc.

Une attention particulière est portée à la création de « boucles matière » vertueuses (production agricole valorisée en restauration collective qui, à son tour, serait valorisée comme intrants agricoles à travers les déchets de cantines) afin d'optimiser le potentiel des ressources.

La démarche a également contribué à apprécier l'importance de 3 points clefs pour un tel projet :

- Le volet juridique (marchés publics, notamment pour la livraison de produits alimentaires à la cuisine centrale) ;
- La temporalité avec le projet urbain : intégration en amont et calendrier ;
- La nécessité d'un portage politique fort.

Au final, cette année de travaux a permis de tisser des synergies entre le projet urbain et le projet agricole en co-maîtrise d'ouvrage Ville-Agglomération.



« Le territoire partait d'une réflexion forte sur le maintien d'espaces verts, de continuités écologiques et des enjeux de l'agriculture en Île-de-France, avec une expérience intéressante sur les jardins familiaux. À partir de ces constats et objectifs, notre apport a été d'amener la collectivité à mieux articuler le projet urbain (nouveau quartier) et le projet agricole, afin que les relations entre l'un et l'autre soient mieux valorisées, identifiées dans une logique circulaire et de proximité. Un lien fort a été créé en travaillant sur les questions alimentaires, sujet d'actualité et sensible auprès des populations. »

Samuel Guy, INDDIGO

3.4. ET AUJOURD'HUI ? QUELLES ORIENTATIONS ET OUTILS ASSOCIÉS ?

L'étude du potentiel et de la faisabilité agricole est achevée. Elle a permis de définir des orientations en vue d'un futur appel à candidature auprès d'exploitants agricoles volontaires pour utiliser les terrains mis à disposition :

- L'aménagement des parcelles (19 ha) pour la production de légumes et fruits en agriculture biologique (maraîchage, arboriculture) à destination notamment de la cuisine centrale de la ville ;
- Les débouchés en produits issus de l'agriculture de proximité en recherchant une complémentarité entre vente directe et restauration hors domicile ;
- Une gestion écologique de l'espace en lien avec la trame verte communale (continuité boisée, continuité paysagère et visuelle, espaces gérés durablement).



L'atteinte de ces objectifs sera toutefois dépendante des réponses à l'appel à candidature et des propositions des agriculteurs qui se positionneront sur le site.

La gouvernance du projet agricole reste également à clarifier entre les différents acteurs mobilisés dans le cadre de ce projet parmi lesquels le pôle ABIOSOL, la SAFER et la Chambre d'agriculture.

La réflexion sur l'économie circulaire et le lien avec le projet urbain à proximité a permis également de réfléchir à diverses synergies : étude d'optimisation de la ressource en eau (forage d'un puits versus utilisation des eaux pluviales et recyclage d'eau), mutualisation des outils de compostage (plateforme de compostage des jardins familiaux attenants, potentiel de production de matière organique des activités agricoles et des logements proches, etc.), valorisation d'intrants organiques pour les activités agricoles (poney club), développement des circuits courts alimentaires.

Les porteurs de projet se sont dotés d'un plan d'actions pour lier agriculture urbaine / économie circulaire / lien social, développer et accompagner une économie alternative et locale, et créer du lien social autour d'un nouveau système de production et consommation de proximité.

Principaux enseignements

- L'intérêt de la démarche consiste à trouver le modèle économique pour rendre le projet d'agriculture urbaine viable : créer l'écosystème adapté (production, consommation, distribution, valorisation, etc.). Les synergies de flux potentiels sont nombreuses et soutiennent le modèle économique.
- La complexité du projet tient dans l'aspect multi-acteurs, dans des domaines d'activités très différents. Chaque sous-projet est maîtrisé par les intervenants, mais il est difficile de faire le lien entre chaque projet : aménageurs, opérateurs de ZAC, professionnels du monde agricole, cuisines centrales, etc. Une cohésion forte nécessite de structurer la gouvernance.

Bonnes pratiques à retenir

- Travail de diagnostic et étude des potentiels à une échelle élargie pour restreindre la démarche d'économie circulaire aux projets les plus pertinents et les plus efficaces.
- Sacralisation des parcelles dans le PLU afin d'affirmer la vocation agricole des terrains et éviter toute forme de spéculation sur une potentielle urbanisation des terrains.
- Réalisation en parallèle des études urbaines sur le potentiel agricole du site : type de cultures adaptées, méthodes de cultures potentielles, ressource en eau, etc.
- Collaboration entre la Ville et l'Agglomération pour croiser les compétences et porter une vision élargie du projet : économie, foncier, logements, environnement, etc.



« Forte d'une expérience de création d'ÉcoQuartier récemment labélisé, notre ville de banlieue parisienne souhaite devenir une écopolis, où l'urbanisme favorise la protection de l'environnement naturel et la création de circuits économiques vertueux. »

Notre projet d'agriculture urbaine se veut être un des volets de cette économie circulaire et solidaire.

Produire, se nourrir, recycler sur place pour vivre mieux à Ris-Orangis, telle pourrait être la devise de cette action accompagnée par l'ADEME dans le cadre de l'AMI Économie circulaire et Urbanisme. »

Gil Melin, Maire-adjoint en charge de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement, Ville de Ris-Orangis